

Public concerné et prérequis :

Assistants socio-éducatifs, éducateurs, infirmiers, psychiatres, psychologues, cliniciens œuvrant en institution et intéressés par le travail avec le groupe familial. Connaissances de base requises en psychologie et psychopathologie psychanalytique.

Argumentaire :

Les institutions soignantes, sociales et éducatives sont souvent le lieu de dépôt d'actes violents, qui attaquent les processus de pensée, mettent à mal les équipes, et peuvent amener en retour une certaine forme de violence institutionnelle, avec angoisse et culpabilité chez le professionnel engagé... Comment accompagner les professionnels à s'en dégager, composer avec, ne pas répondre en miroir mais faire un pas de côté ? Comment dans l'équipe, se faire répondant à ce qui nous est adressé, dans le désordre et le chaos de l'entre-deux institutionnel, et qui ne peut être encore élaboré ? Sur quoi s'adosser et en permettre une première transformation ? Comment l'institution peut-elle se constituer comme lieu d'accueil et de traitement de la violence ?

Objectifs :

- Penser la violence qui se dépose dans les institutions, lors d'un temps d'acmé, de crise, hors du champ thérapeutique mais dans les interstices institutionnels, dans l'entre-deux porte ou lors d'un entretien ;
- Repérer les effets subjectifs et groupaux de la destructivité. Repérer ce qui vient se déposer en soi et dans les liens inter transférentiels de l'équipe. Par hypothèse, ce dépôt d'un impensé, en attente d'être pensé concerne ce qui fait point de souffrance de la famille ;
- Réfléchir à des modalités possibles d'accueil et de traitement de la violence, afin de l'accueillir autrement : les dispositifs institutionnels face à la violence, la contenance institutionnelle, les pare-excitations psychiques et la création de contenants de négatif, les espaces de transitionnalité...

Thèmes abordés :

- De la violence en famille à la violence dans l'institution : approches des processus en jeux, les effets de résonance subjectifs et groupaux ;
- Éléments de compréhension du processus de la violence et du passage par l'acte ;
- Notions théoriques propre à l'approche psychanalytique de groupe et de la famille.

Modalités Pédagogiques :

- Un module de 2 jours (6 à 10 participants) ;
- Exposés théoriques illustrés de matériel clinique, littéraire ou cinématographique ;
- Association groupale autour de présentations de situations cliniques par les participants, dans une articulation théorico-clinique en faisant une expérience de la mise en situation groupale.

Modalités d'évaluation :

- Etudes de cas pratiques cliniques tout au long du parcours afin de valider les acquis.

Intervenante : Sandrine JANUARIO (psychologue clinicienne, thérapeute familiale psychanalytique.)

Dates : 26/09/23 et 27/09/23

Financement Individuel : **240€**

Durée : 12 heures (2 x 6 heures)

Financement Formation Professionnelle Continue : **380€**

Lieu : 39, rue Paradis, 13100 MARSEILLE

« Effets, accueil et traitement des violences familiales dans les interstices institutionnels »

Formulaire à imprimer, à remplir et renvoyer, daté, cacheté et signé, accompagné d'un chèque à l'ordre de l'ADTFA, 39 rue Paradis, 13001 Marseille. (Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour suivre nos parcours de formation, merci de prendre contact avec notre secrétariat 04 91 55 03 15 ou par mail : adtfa@orange.fr.)

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Adresse personnelle :

Tél. : _____ Email : _____

Nom et adresse complète de l'établissement :

Tél. : _____ Email : _____

Titre du stage : MOD11 : Effets, accueil et traitement des violences familiales dans les interstices institutionnels

Dates : 26/09/2023 et 27/09/2023

Horaires : 9h00-12h00 / 13h00-16h00

Durée : 12 heures (2 jours x 6 heures)

Lieu : 39, rue Paradis, 13001 MARSEILLE

Coût (cocher le financement envisagé) : Financement Individuel : **240€**
 Financement Formation Professionnelle Continue : **380€**

Nom et adresse de votre OPCA (organisme collecteur) si nécessaire :

A l'issue du stage il sera fourni une facture et une attestation de présence à l'employeur et une attestation de formation au stagiaire.

Date, signature et cachet :